

La colère des parents contre les antennes-relais

ALORS QUE la fin de l'année scolaire approche, la mobilisation contre les antennes-relais de [Chevreuse](#) ne faiblit pas.

Samedi matin, près de 120 personnes ont défilé dans les rues de cette commune tranquille pour protester contre l'implantation depuis 2003 d'émetteurs téléphoniques en face de l'école Saint-Lubin.

Inquiets et en colère, certains parents ont même décidé de retirer leurs enfants de ce groupe scolaire de 300 élèves à la rentrée prochaine.



Une dizaine d'entre eux ont déjà envoyé les demandes de dérogation à la carte scolaire pour ne plus scolariser leurs bambins dans la commune. « Au nom du principe de précaution », soufflent-ils, en référence au danger provoqué, selon eux, par les « ondes électromagnétiques ». « Je ne veux plus qu'ils restent ici. J'ai trouvé une école. Mes gamins iront à Orsay (Essonne) et tant pis si ça me complique la vie », lâche Maria, craignant d'éventuels effets nocifs pour la santé de ses enfants, même si, à ce sujet, aucune étude n'a établi formellement le danger de ces appareils. Cette angoisse est relayée par l'association Harpe, Haro sur les antennes-relais, protégeons nos enfants, dont les membres sont convaincus que l'opérateur Orange, qui s'est toujours voulu rassurant, ne démontera jamais ces antennes.

« Je n'ai reçu que douze demandes de dérogation », tempère le maire

Pour l'instant, ces demandes sont sur le bureau du maire UMP de la commune. L'édile cristallise les critiques d'une partie des habitants qui l'accusent d'« avoir laissé faire », de ne « pas avoir respecté les procédures et la loi, de ne pas avoir été carré ». « Sur ce dossier, je n'ai aucune marge de manoeuvre. Le bâtiment n'appartenant pas à la commune, je peux seulement donner une autorisation de travaux », se défend Claude Genot, qui relativise le mouvement de colère : « Je n'ai reçu que douze demandes de dérogation. » L'étude de celles-ci doit se faire cette semaine. Si elles sont refusées, les parents d'élèves auront le choix : ou se résigner et laisser finalement leurs enfants à [Chevreuse](#). Ou les scolariser à l'extérieur et assumer entièrement des frais d'écolage qui peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros. « Nous sommes prêts. La santé de mes enfants n'a pas de prix », assure l'un d'eux. A [Viroflay](#), des habitants sont en train de s'organiser pour réclamer le démontage d'un pylône qui compte 24 antennes. Ils veulent également des mesures du champ électrique pour exclure tout risque sanitaire.